

N° \_\_\_\_\_ UL/CERViD/2021

Lomé, le

*La Personne Responsable  
des Marchés*

aux

**Soumissionnaires**

**Objet** : Acquisition de matériel de bureaux pour le centre /  
Notification d'attribution provisoire

**Mesdames/Messieurs,**

Dans le cadre de la demande de cotation (DC) N°007/2021/UL/PRMP/CERViDA du 11 mai 2021 relative à l'acquisition de matériels de bureaux pour le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) et après avis de non objection de la commission de contrôle des marchés publics (CCMP), sur le rapport d'évaluation,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, les résultats de l'évaluation de vos offres.

Veillez agréer, **Mesdames/Messieurs**, l'assurance de mes salutations distinguées.

**Mme Cicavi Akuavi SOSSOU**

**PJ** : procès-verbal d'attribution provisoire

**PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION  
DE MATERIELS DE BUREAUX ET INFORMATIQUES POUR LE CERVIDA-DOUNEDON**

DC N°007/2021/UL/PRMP/CERViDA du 11 mai 2021

\$\$\$\$\$

**Pays** : TOGO

**Nom du projet** : Université de Lomé/Centre d'Excellence Régionale sur les villes Durables en Afrique

**Financement** : Crédit IDA N°6512-TG

**Description du marché** : Acquisition de matériels de bureaux pour le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)

<b>SOUSSIONNAIRES NON RETENUS</b>			
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs de rejet</b>		
Néant			
<b>SOUSSIONNAIRES RETENUS</b>			
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montants lu à l'ouverture des offres (en FCFA TTC)</b>	<b>Montants après correction et ajustement (en FCFA TTC)</b>	<b>Observations</b>
FOURNITEC	3 822 590	3 822 604	FOURNITEC a commis des erreurs de multiplication sur le montant des articles 9, 10 et 11. Il a mentionné 66 173 F CFA au lieu de 66 176 F CFA pour l'article 9, 23 151 F CFA au lieu de 23 152 F CFA pour l'article 10 et 8 296 F CFA au lieu de 8 304 F CFA pour l'article 11.  Il a également commis une erreur de sommation sur le montant global des articles.

			<b>Le montant corrigé de son offre est de 3 822 604 F FA TTC au lieu de 3 822 590 F CFA TTC, soit un écart de +14 F CFA.</b>
B-BAC SARLU	3 671 924	3 671 924	Aucune erreur de calcul
SEA GROUPE SARL	2 834 360	2 914 364	SEA GROUP SARL a commis des erreurs de multiplication sur le montant des articles 2 et 9. Il a mentionné 65 000 F CFA au lieu de 75 000 F CFA pour l'article 2, et 60 000 F CFA au lieu de 52 800 F CFA pour l'article 9.  <b>Le montant corrigé de son offre est de 2 914 364 F FA TTC au lieu de 2 834 360 F CFA TTC, soit un écart de +80 004 F CFA.</b>
GORBI GROUP	6 240 759	6 240 759	Aucune erreur de calcul
<b>Attributaire provisoire :</b> le marché est attribué provisoirement à la société SEA GROUPE SARL, pour avoir proposé l'offre conforme, évaluée la moins disante. <b>Le montant d'attribution du marché est de deux millions neuf cent quatorze mille trois cent soixante-quatre (2 914 364) Francs CFA toutes taxes comprises.</b>			